



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Plan de prévention des risques technologiques

Sociétés ESSO SAF et STCM

Commune de Toulouse

3. Zonage réglementaire

Version enquête publique 2017

Approuvé par arrêté préfectoral du :

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer

Direction départementale des territoires de Haute-Garonne
Service risques et Gestion de crise
Unité prévention des risques

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie
Direction risques industriels
Département risques accidentels

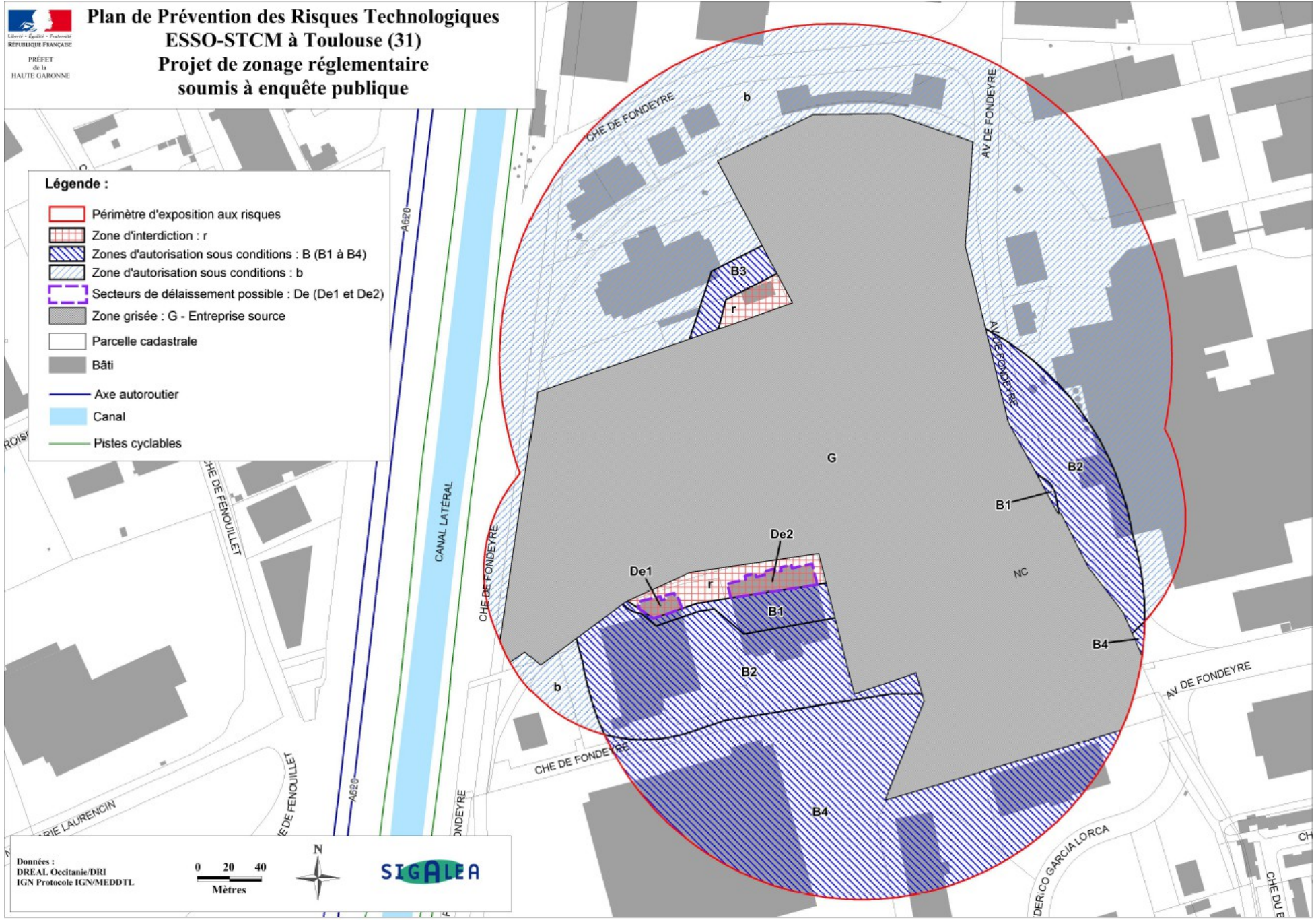


PRÉFET
de la
HAUTE GARONNE

Plan de Prévention des Risques Technologiques ESSO-STCM à Toulouse (31) Projet de zonage réglementaire soumis à enquête publique

Légende :

- Périètre d'exposition aux risques
- Zone d'interdiction : r
- Zones d'autorisation sous conditions : B (B1 à B4)
- Zone d'autorisation sous conditions : b
- Secteurs de délaissement possible : De (De1 et De2)
- Zone grisée : G - Entreprise source
- Parcelle cadastrale
- Bâti
- Axe autoroutier
- Canal
- Pistes cyclables



Données :
DREAL Occitanie/DRI
IGN Protocole IGN/MEDDTL

0 20 40
Mètres



SIGALEA